

Le soulagement immédiat de la véritable détresse causée par le chômage est une chose essentielle, mais l'adoption d'une politique destinée à amener, à la longue, la diminution du chômage est aussi fort souhaitable. Attendu que ces deux buts ne sont pas identiques, les moyens d'y arriver ne le seront pas non plus. Nous suggérons que l'on prenne garde de confondre les deux ou, en se préoccupant trop de l'un, de négliger l'autre.

L'incertitude quant au degré de détermination du gouvernement de résister aux menaces d'inflation peut produire la peur de l'inflation et, ainsi, ajouter aux facteurs d'inflation déjà existants. L'Association croit très fermement que le fait de continuer à faire de franches déclarations périodiques des intentions et des objectifs gouvernementaux fera beaucoup pour calmer la peur de l'inflation et obvier aux effets néfastes de la réaction du public à cette crainte.

L'Association félicite le Comité permanent du Sénat sur les Finances du beau travail qu'il a accompli par son étude sur les menaces d'inflation au Canada en 1959, et suggère que ce comité continue à rédiger au moins des mémoires sur la surveillance qu'il ne cesse d'exercer en ce domaine depuis son rapport de 1959.

On a rarement vu une controverse publique faire rage avec autant d'intensité et de persistance autour d'un sujet aussi complexe et aussi technique. L'étude entreprise par le Sénat a fait beaucoup pour apporter un nouveau degré de compréhension dans les discussions populaires sur la nature et l'importance des facteurs d'inflation présents dans notre économie. On ne saurait toutefois affirmer que les questions essentielles de politique monétaire ont été clairement définies ou présentées sous leur vrai jour.

C'est là une question d'une importance essentielle par rapport à l'emploi et au progrès économique. L'Association réitère donc la proposition qu'elle a faite durant l'enquête de 1959 et dans d'autres mémoires présentés au gouvernement du Canada, c'est-à-dire qu'on devrait demander à des experts indépendants de faire une étude de la structure et des rouages financiers du pays. Le but de cette étude serait de déceler ce qui fait défaut dans les renseignements sur lesquels s'appuient les décisions concernant l'opportunité et l'envergure des mesures monétaires, ainsi que dans les moyens qu'on prend pour mettre ces mesures en œuvre, puis de réexaminer les rapports entre la politique monétaire et la politique fiscale.

APPENDICE «E»

LE PROBLÈME DES IMPORTATIONS

L. Nous recommandons que le gouvernement canadien prenne maintenant des mesures plus réalistes en matière de droits douaniers, afin de remédier au chômage qui résulte, à l'heure actuelle, d'un trop fort volume d'importations au Canada. L'Association croit qu'une saine politique tarifaire au Canada est d'une importance capitale pour la prospérité et le bien-être de tous les citoyens canadiens.

En 1959, le Canada accusait un déficit plus élevé que jamais au chapitre des paiements internationaux. Ce déficit atteignait la somme de \$1,460 millions. De cette somme, notre déficit sur le commerce des marchandises comptait pour \$386 millions. Le solde représentait surtout des paiements d'intérêts et de